

**REGION OCCITANIE**

**CREATION DE LA CITE DES START UP**

**APPEL à MANIFESTATION D’INTERÊT**

**La Région installe la cité des start up dans les anciennes Halles de Latécoère à Toulouse**

**Au regard de ses compétences économiques et du constat territorial, la Région souhaite renforcer son soutien à l’innovation et aux start up en créant une Cité des Start Up à Toulouse.**

Cet équipement prendra place dans les Halles de Latécoère, bâtiment inscrità l’inventaire supplémentaire des bâtiments historiques d’environ 10 000 m² au sol situé à proximité du quartier de Montaudran.

L’opération vise la création d’environ 7 365 m² de surfaces utilesen constructions modulaires regroupant des espaces de travail, des espaces de réunions, de conférences, d’évènements, de restauration etc…

Les halles seront conçues comme des espaces extérieurs / intérieurs, les circulations principales non chauffées distribueront les différentes fonctions de l’équipement.

Cet équipement aura pour ambition de rassembler les fonctions d’incubateur, d’accélérateur, d’immobilier d’entreprise, de lieu de foisonnement et de frottement pour l’innovation, de Fablab etc. \*

Le but est de créer un lieu convivial et communiquant qui favorise bien être, innovation et partage.

*\*Si vous souhaitez plus d’informations merci de consulter le DCE de la maitrise d’œuvre amémagement des halles de latécoère sur le portail de la Région, marchés publics*

Pour se faire, un **AMI Appel à Manifestation d’Intérêt** est lancé

**L’objectif** est de mettre l’innovation au cœur de la construction de cette nouvelle structure, dans les **domaines de la domotique, de la régulation thermique, de l’aménagement et du mobilier.**

Dans ce cadre, la Région souhaite lancer une étude de marché permettant d’identifier les niches potentielles portées par les start up et suffisamment matures pour participer à ce projet.

Si vous êtes intéressés, merci de vous identifier à l’aide de la fiche ci-dessous, la Région vous contactera afin de vous rencontrer dès le mois de juin 2018. Toutefois, la Région se réserve le droit de ne pas donner suite à cet AMI.

**FICHE ENTREPRISE**

1-Identité de l’entreprise :

N°SIRET :

Nom, prénom et adresse complète :

Numéro de téléphone et adresse mail :

Année de création :

Effectifs :

Chiffre d’affaire :

2-Présentation de la solution innovante et commercialisable en 2019 (merci de joindre toute documentation)

**A retourner avant le 8 juin 2018**

Coordonnées : Direction de la Commande Publique et de l’Achat-DCPA

**Fiche à retourner à l’adresse suivante** AMI-citedesstartup@laregion.fr